



Projet de territoire 2021

BOURGES PLUS

BOURGES MIEUX

BOURGES AUTREMENT

Avis du Conseil de Développement

V5 / 28.05.2021

Ceci est la synthèse de nos échanges à l'issue de la réunion du Conseil de Développement du 27 mai. Elle est le fruit de quatre réunions qui se sont déroulées les 15 et 29 avril, 10 et 27 mai, associant le bureau du CODEV et le groupe de travail du CODEV « projet de territoire ».

Préambule :

Le conseil de développement, à peine installé, a été sollicité le 12 avril pour émettre un avis sur le **projet de territoire 2021**. Le délai imposé (rendre celui-ci au plus tard fin mai), a rendu l'exercice compliqué et nous a conduits à nous dispenser d'étapes pourtant essentielles. Cela nous a notamment contraints de travailler sans un diagnostic concerté faisant ressortir les forces et faibles, menaces et opportunités (SWOT), mais également une identification de l'ensemble des enjeux à prendre en considération.

Ces trois étapes sont cependant partiellement traitées et de façon concomitante dans l'approche générale, mais superficiellement concernant certains thèmes développés. Un tel dossier, en respectant les étapes précédemment évoquées, aurait normalement été traité sur une période de 9 à 12 mois.

Dans un laps de temps aussi court, nous avons réuni le bureau à deux reprises, puis associé un groupe de volontaires de notre assemblée, et fait en sorte d'avoir un temps d'échange avec le cabinet conseil ainsi que des élus et responsables administratifs de Bourges Plus. Cela est tout de même dommageable et frustrant et notamment le fait, compte tenu des contraintes sanitaires et de temps, de ne pas pouvoir réunir notre assemblée plénière.

A l'impossible, nul n'est tenu ! Nous avons fait ce travail le plus collectivement possible, compte tenu des circonstances et rendu cet avis qui, nous en sommes convaincus, est perfectible et incomplet. Nous en sommes désolés.

Avis sur l'Approche générale

Que dire de ces quelques 60 pages d'un document qui nous a été remis mi- avril, qui trace les grandes lignes d'un projet de territoire pour les cinq années à venir. Qu'il correspond à une vision politique ? Assurément ! Qu'il donne une lecture d'un projet assez complet et en prise avec les réalités du moment ? Aussi ... Que c'est plutôt bien écrit, limpide, voire par instant empreint de poésie, voire de quelques utopies ? Mais le rêve du moment peut aussi être la réalité de demain !

Tout cela est plutôt intéressant et l'on perçoit aussi la marque d'un collectif qui veut prendre quelques virages, voire imprimer une dimension nouvelle. Dit autrement, qui souhaite une autre dimension pour l'agglomération. Qui veut conjuguer économie, écologie et social, trois axes de progrès indissociables. Il est en tout cas positif de mailler ces trois dimensions qui font la qualité du quotidien de chacun et du vivre ensemble. Refaire société, d'une certaine façon ; c'est louable !

Cela est essentiel, même ; particulièrement en cette période compliquée de crise sanitaire, mais aussi économique et sociale, où trop de repères républicains disparaissent. Mais cette approche générale mérite d'être déclinée en actions (fiches) et il faudra donc, au-delà d'une stratégie générale intéressante et « sympathique », vérifier concrètement ce que les fiches thématiques donnent comme traduction concrète, en termes actions. L'enfer aussi est pavé de bonnes intentions !

Et donc, cet avis pourrait en fait en être deux : l'un concernant cette approche politique et vision générale ; l'autre concernant les fiches et les actions identifiées. Sans omettre une conclusion.

Nous retenons cinq sujets nous semblent être des priorités qui méritent d'être salués :

- **L'idée affirmée de ne pas travailler seul** ; de se dire que ce bassin de vie de 17 communes a des voisins et qu'il est indispensable de partager avec eux : PETR, Proche environnement de l'agglomération ; départements limitrophes... L'idée aussi de plus et mieux travailler sur le maillage urbain-rural au sein de l'agglomération. Le « seul un petit village résiste encore » n'a pas sa place ici !
- **La dimension écologique.** Nous sommes en retard sur ce sujet essentiel, voire vital et il est bien que le projet de territoire inscrive très fortement cette donnée fondamentale, qu'il s'agisse de l'eau, du verdissement, de la protection des sols trop impactés par le foncier, d'un habitat plus économe en énergie, de la transition énergétique, de la qualité de l'air, de l'alimentation...
- **L'attractivité du territoire.** C'est un sujet essentiel, tant sur le plan économique, pour les entreprises et les salariés, que pour les habitants ; C'est un enjeu touristique aussi, compte tenu de l'Histoire et des atouts de notre bassin de vie. Cette attractivité intègre évidemment la fonction transport.
- **L'économie axée,** d'une part sur notre Histoire et la présence de grands donneurs d'ordres ; d'autre part sur le soutien à apporter aux structures en émergence et le lien qui peut être fait entre les uns et les autres. Accompagner les initiatives et la créativité !

- **Les enjeux sociaux et sociétaux** que sont l'accès à la formation, à la santé, au logement, à l'alimentation, à la culture et aux loisirs... L'aide au plus fragiles est importante. Il y a là besoin de qualité et de performance...

Nous formulons également un certain nombre de remarques sur des aspects insuffisamment pris en considération (ou) omis, ou bien affirmés sans beaucoup de précisions :

- Lorsque l'on affirme que **l'emploi industriel** (page 6) s'est accru de 8% entre 2007 et 2019, il serait tout de même intéressant de compléter le propos, avec des données fiables, d'indications quant au niveau de pouvoir d'achat généré. En écrivant cela, nous avons à l'esprit une précédente période (années 2000) où quelques affiches vantaient la création de 3000 emplois, sans bien sûr préciser qu'ils représentaient à l'époque, au regard des emplois qui avaient disparu, une baisse moyenne de PA de l'ordre de 15%. Cela n'est pas sans conséquence sur l'économie d'une ville et son attractivité !
- Concernant **l'attractivité du territoire** (page 7), on énumère des entités industrielles qui sont au plan national des fleurons de l'industrie de défense (Nexter, Mbda, Roxel, ASB, Michelin...). N'omettons tout de même pas de préciser que les sièges sociaux de ces entreprises ne sont pas sur notre territoire et que l'implication territoriale peut ne pas couler de source... Il faut bien entendu faire en sorte de composer et d'agir avec elles, mais sans se tromper de registre : Le territoire n'est pas forcément une priorité pour un dirigeant d'entreprise ; même s'il affirme que si, le cœur sur la main...
- **Attractivité touristique** (page 9) : Il y a assurément un gros déficit sur le sujet. Nos atouts sont remarquables et cités, à juste titre, dans le document. Mais cela doit s'accompagner d'une offre aujourd'hui inexistante. Pour prendre l'exemple du centre historique de Bourges, il ne faut pas taire l'état pitoyable des rues, des trottoirs, de la signalétique, des réseaux (L'installation anarchique en cours de la fibre en est un bon exemple. Que fait l'architecte des bâtiments de France ?). Si cela est un axe stratégique de développement de notre ville et de notre bassin de vie, il faut sans tarder élaborer une stratégie et s'y tenir, sachant que cela nécessite évidemment une affirmation politique forte, des priorités, un environnement, mais aussi des moyens dédiés et que s'engagent enfin des travaux ! Peut-être ce sujet ne relève-t-il pas ou que partiellement, de la compétence de Bourges Plus, mais rien n'interdit de communiquer ces réflexions aux élus de la ville et à ceux des communes de l'Agglomération ! Dans le cadre de l'opération cœur de ville sur laquelle nous avons œuvré lors de la précédente mandature, nous avons déjà formulé ces remarques... et d'autres !
- **Le sujet de l'eau** mérite une grande attention (page 11). Lors de la précédente mandature, nous avons souhaité le traiter. Malheureusement, la crise sanitaire, puis la fin du mandat ne nous en auront pas laissé le temps. Nous pensons utile d'aborder ce sujet de l'eau dans toutes ses dimensions, à partir d'une solide expertise. Le sujet a été retenu dans le calendrier d'actions 2021 du CODEV et un groupe de travail est en cours d'installation. Il y sera question de qualité, de quantité, d'utilisation parcimonieuse et des usages, de préservation, mais aussi de respect des équilibres, de l'environnement et de la biodiversité... C'est un sujet complexe aux multiples facettes et il est essentiel, sur notre territoire (comme ailleurs) d'en avoir une lecture la plus juste possible et d'en faire une priorité !

- **Parler d'attractivité et de qualité de vie** (page 15) nécessite aussi de travailler sur les incivilités. Les règles de vie commune ont besoin d'être réaffirmées : Le bruit, les déjections, le stationnement anarchique, certains comportements... A quoi sert, par exemple, un règlement à l'entrée d'un jardin public s'il n'est pas respecté et que personne n'est mobilisé pour garantir son application ?
- **Enseignement et Santé** (pages 17 et 24). Oui, ce sont deux sujets fondamentaux et régaliens sur lesquels il est essentiel de se concentrer. Dans la précédente mandature, le CODEV avait planché sur les urgences et l'hôpital et rendu un avis. Malheureusement, il n'a pas ou très peu été suivi d'effets ! Peut-être faudrait-il poursuivre ce débat et notamment rencontrer l'ARS. Une chose est sûre, il est urgent d'agir sur la médecine de ville, les espaces pluridisciplinaires, les urgences et l'organisation de l'hôpital, d'une part concernant le lien urgences-services ; d'autre part dans l'échange et les complémentarités entre Bourges, Vierzon et Saint Amand-Montrond et le maillage du territoire sachant que si certaines décisions incombent aux élus, d'autres relèvent du niveau national.

Concernant l'enseignement, nous percevons bien l'idée générale et la cohérence d'ensemble, y compris sur l'enseignement supérieur. Il manque la dimension formation continue pour laquelle Bourges ne manque pourtant pas d'atouts, notamment sur quelques « niches » : santé, risques, pyrotechnie... Cette dimension FPC est extrêmement importante pour les salariés et les entreprises et au-delà de notre territoire ; dit autrement, ce peut être une opportunité que de développer de telles capacités !

- **Transports** : plus personne ne parle de TGV ; c'est heureux ! Mais que d'incantations durant une décennie... et de temps perdu pour arriver à Paris en deux heures comme aujourd'hui ! Oui, l'enjeu pour Bourges est une modernisation et une fiabilisation des réseaux existants. Rejoindre Paris en 1h50 (et pourquoi pas 1h45 ; au diable l'avarice !) quotidiennement est un bel objectif. Si le Lyon-Nantes pouvait reprendre du service, nous améliorerions sans aucun doute les conditions de vie de nos concitoyens et servirions l'attractivité de notre territoire. S'il faut bien entendu travailler à l'amélioration des réseaux. Il faut aussi y intégrer des choses « simples ». On nous parle de Covoiturage. Peut-être faudrait-il enfin mettre en chantier de propositions que nous portons depuis plus d'une décennie. Aux abords des villes et agglomérations, il est aujourd'hui fréquent de voir des parkings et zones dédiés au covoiturage ; dans l'agglomération berruyère ; rien ! Que faut-il faire pour parvenir à cela ? C'est aussi un levier sur lequel il faut agir pour mieux mailler notre bassin de vie.
- Aller vers **un urbanisme de recyclage systématique** (page 20)... Oui, mais quand ? A force d'en parler et de constater que rien ne change, on en vient à se dire que tout cela n'est qu'incantation. Que comprendre lorsque l'Etat propose une opération « cœur de ville » (80ME sur 6 ans) et que nous y souscrivons et que, simultanément, les hangars continuent d'être construits à la périphérie, alors que tant d'autres sont vides ! Pourquoi de telles contradictions ? Pourquoi tant de grandes surfaces quand on sait les conséquences pour le petit commerce, y compris dans les plus petites communes de l'agglomération ? Nous avons abordé ce point lors d'une précédente mandature, en demandant aux élus de se mobiliser sur l'enceinte « port sec » pour, a minima, dessiner une voie verte permettant de quitter la ville à pied ou en deux roues en toute sécurité. On aurait pu, par la même occasion, conserver ce

magnifique bâtiment (en bon état) qui aurait pu héberger des associations ou tout autre chose !

- **Le renouveau démographique** (page 24) : Oui, il faut imaginer un environnement plus favorable entre emploi, enseignement, loisirs, santé... Cela a déjà été maintes fois affirmé et mis à l'épreuve : L'arrivée du bureau d'études de MBDA ou de la DSAM de Giat Industries ont même permis de se confronter aux réalités. Le travail fut bien fait ! Mais au-delà d'un choix professionnel, il faut tout de même s'interroger sur le pourquoi venir à Bourges plutôt qu'ailleurs ! C'est sans doute la question qu'il faut se poser et la réponse dépend certainement, pour grand partie, de la mise en œuvre de ce projet de territoire.. Ou comment rendre Bourges attractive ; beaucoup plus attractive qu'actuellement ?
- **Les coopérations de projets** (page 16) : On ne peut que souscrire tant il semble évident qu'ensemble on fait mieux et souvent moins cher. Le changement d'échelle pour certains projets leur donne aussi une toute autre dimension. Ne masquons pas toutefois que le poids des habitudes peut rendre l'affaire compliquée... Que dire, de ce point de vue, de l'opération en émergence « petites villes de demain » : 17 sont retenues dans le département. Et au lieu de mettre en commun une équipe pluridisciplinaire, chacun ou à deux ou trois, commence son action « dans son coin » . Cela ne concerne sans doute pas directement l'agglomération et plus le PETR. Pourquoi n'avoir pas impliqué ce dernier, dès le départ, pour organiser mieux et coordonner ?
- **L'Emploi...** De nos échanges, il est ressorti à plusieurs reprises le sujet de l'emploi. Peut-être n'est pas une prérogative de Bourges Plus. Il nous semble tout de même que l'on ne peut se désintéresser, à cette échelle du bassin de vie, de ce sujet essentiel et des initiatives qui se font jour sur notre territoire. Les élus auraient sans doute une contribution à apporter ou pour le moins un soutien à donner à des initiatives telles « territoire zéro chômeur ». Peut-être faudrait-il envisager une fiche qui leur soit dédiée. Plus largement, est posée la question du dialogue avec les corps intermédiaires, sur cette question et d'autres, qu'il s'agisse d'associations, d'organisations syndicales ou professionnelles ou encore d'ONG. Ainsi les 66 propositions portées par le Pacte du Pouvoir de Vivre qui réunit une dizaine de collectifs dans notre département (et plus de 60 au niveau national) a-t-il formulé des propositions très en lien avec certaines des fiches, tant sur les questions écologiques, qu'économiques et sociales, avec cette volonté d'une plus grande implication citoyenne et d'un partage pour mieux agir !

Avis sur les fiches : approche thématique.

N'apparaissent ici que les fiches qui étaient en notre possession à date de notre dernière réunion.

- **Fiche 3 : Développer l'innovation...** Être en appui ou en accompagnement est intéressant et louable. Il faut faire attention à la place que peut et doit avoir l'agglomération. Ce sont les entreprises qui développent ; on ne peut « développer l'innovation pour ! »... Il y a un travail de positionnement à revoir !

- **Fiche 5 : Les vélos routes.** Développer ces deux axes (V46 & V48) est vraiment intéressant et leur articulation avec le plan vélo de l'agglomération également. Mais c'est tout de même là où le bât blesse : l'espace dédié aux vélos et particulièrement dans Bourges, même si des améliorations ont été apportées, est insuffisant, voire dangereux. Et l'un des grands problèmes est celui des continuités. L'exemple du boulevard Lahitolle est significatif de cela : une belle trace deux roues qui va buter sur Pignoux et Malus ! Si ce sujet est une priorité, il serait utile d'organiser une réflexion collective et notamment d'impliquer les collectifs d'utilisateurs de deux roues.
- **Fiche 6 : Sujet intéressant et important que celui des énergies renouvelables.** L'objectif d'en augmenter la part est louable, mais complexe. Oui, il faut aller vers moins d'énergie d'origine fossile. Mais l'hydrogène n'en est qu'à des pré-études (en association avec le gaz) ; la méthanisation fait toujours l'objet de débats et de controverses, surtout lorsqu'il est fait appel au blé ou au maïs pour produire. Et pourquoi ne parle-t-on pas là d'isolation et de moindre consommation ? Il y a là deux actions très complémentaires à mener et notamment, concernant ce dernier sujet, dans l'habitat ancien. Sans parler de la complexité administrative pour le citoyen, tant pour la constitution du dossier d'urbanisme que vis-à-vis des aides éventuelles de l'Etat. Ne faudrait-il pas restructurer et mieux faire connaître les dispositifs existants où l'on puisse trouver accompagnement et conseils ?
- **Fiche 7 : Le plan climat, air, Energie territorial.** Un avis a déjà été donné sur ce plan. Les 5 axes stratégiques du PCAET sont cohérents dans leur principe. La question est tout de même ensuite de savoir comment les actions seront développées : Comment diminuer la part des véhicules particuliers dans les transports ? Comment mieux isoler l'habitat (et notamment ancien) dans le secteur historique ? Comment aller vers un autre modèle agricole plus respectueux de l'environnement et moins consommateur d'eau ? Comment accélérer le verdissement des villes ? Nous pensons ce chantier essentiel, mais ces grands axes stratégiques ont besoin d'être précisés et complétés de fiches actions plus précises !
- **Fiche 8 : Cycle de l'eau.** Le thème de l'eau va faire l'objet d'un groupe de travail au sein du CODEV. Le sujet est complexe et préoccupant. Quelques objectifs et perspectives du projet sont bien identifiés et ne font pas débat. D'autres si, comme l'état des cours d'eau et leur entretien, ou l'idée avancée de retenue collinaires qui posent beaucoup de questions et ne fait pas l'unanimité. Remarque : la végétalisation ne se limite pas aux plantes et fleurs ??? Peut-être faut-il parler d'arbres aussi... Et un angle d'approche est omis là ou insuffisamment affirmé : économiser l'eau ; rationaliser son utilisation... Un état des lieux s'impose... et des mesures fortes qui ne sont pas suffisamment détaillées ici !
- **Fiche 9 : Sécurisation des points de captage d'eau potable. A associer à la précédente fiche.** Ne peut-on adjoindre à cette fiche une action qui viserait à économiser l'eau potable ?
- **Fiche 10 : Développement des trames vertes, bleue...** Approche intéressante ; une action qu'il faudrait peut-être accélérer et préciser !

- **Fiche 12 : IMEP.** L'IMEP est un bel outil au service des citoyens. Peut-être est-il encore trop confidentiel ? Il serait intéressant que l'on nous présente, concrètement, le positionnement de l'IMEP ; les enjeux, les objectifs...
- **Fiche 13 : PLH** (stratégie locale en matière d'habitat). Dans le cadre de la précédente mandature , le CODEV avait attiré l'attention sur l'urgence qu'il y avait de traiter le quartier du Prado. (vétusté, insécurité...). Les gestionnaires nous avaient indiqué que la situation était telle qu'ils ne souhaitent plus réhabiliter (trop onéreux ; qu'il valait mieux faire du neuf !). La question de faire disparaître cet ensemble nous est posée. Ne pourrait-on pas imaginer une simple disparition de ces bâtiments vétustes (et pas accueillants) et d'en profiter pour végétaliser cette zone à proximité du centre-ville et du canal du Berry ? C'est une suggestion !
- **Fiche 14 : Accessibilité du territoire** (handicap)... Il y a une réglementation et il faut l'appliquer. Nous savons que cela peut être compliqué parfois et lourd à supporter financièrement. Mais nous savons aussi le retard pris dans notre pays, en ce domaine...
- **Fiche 15 : MCB1 et ancienne école de musique** : C'est un sujet important et sensible que de songer à la requalification de ces éléments du patrimoine. En finir avec cette friche et revaloriser l'ancienne maison de la culture ainsi que l'ancienne école de musique. L'idée est plutôt plaisante... Peut-être pourrait-on imaginer ce projet dans un contexte plus large en traitant, par la même occasion, la dimension touristique ? La mise en perspective de la magnifique caserne Condé nous semble, de ce point de vue, une action importante : Abattre totalement ou partiellement le mur d'enceinte et utiliser l'ancien mess des officiers « remanié » pour faire un accueil (office du tourisme ?) ; De même, on pourrait imaginer une valorisation de la place d'armes en y installant, par exemple, une fontaine... Nous avons été quelques-uns, dans la précédente mandature, à avancer cette idée. Peut-être serait-il possible d'avoir un débat autour de ce projet ???
- **Fiche 16 : Capitale européenne de la culture 2028.** Pourquoi pas ! Ce type d'action présente toujours de l'intérêt car il pousse la réflexion, amène à mieux s'organiser, etc... Mais que dire d'autre ? Il faudrait des éléments plus précis pour construire un avis. A-t-on fait une évaluation de nos chances de réussite ? L'enjeu est-il à la hauteur de l'investissement que l'on va faire ? Quel est le coût estimé d'un tel engagement ? « Dit autrement , le jeu en vaut-il la chandelle ? ». Nous ne disons pas qu'il ne faut pas prendre de risques... Mais nous avons à l'esprit que notre territoire, fragilisé par des projets onéreux, se doit de bien définir des priorités.
- **Fiche 17 : CCE** (Centre de Conservation et d'Etudes) : Oui, bien sûr ! Et peut-être à intégrer dans une démarche plus large en lien avec la dimension touristique traitée par ailleurs et notamment avec l'opération cœur de ville ... Les collections mériteraient mille fois mieux que leur situation actuelle et il y aurait matière à organiser des expositions permanentes et/ou temporaires.

- **Fiches 18.1 & 18.2 : Pôle d'échanges multimodal / Réseau bus.** Oui, l'idée d'un point unique semble faire l'unanimité et, si cela est organisé au plus près de la gare ferroviaire, cela a d'autant plus de sens. Mais quid de la réorganisation du réseau actuel ? C'est un sujet qui mérite de larges échanges.
- **Fiche 19 : Plan vélo intercommunal :** Outre les communes partenaires, il serait bien d'impliquer les associations concernées. C'est un sujet qui mérite attention ! A traiter avec la fiche 4. Il nous semble essentiel – et nous avons eu des témoignages en ce sens – que bien des personnes souhaiteraient se rendre au travail en deux roues, mais qu'elles sont réticentes à cause du manque de continuité des réseaux existants. Les ronds-points et grands carrefours sont infranchissables ! La remarque est faite aussi de l'insuffisance de stationnement pour vélos.
- **Fiche 20 :** En abordant cette question des mobilités, nous avons échangé sous l'angle des déplacements « urbain-rural ». Sur la nécessité d'un meilleur maillage, de plus de souplesse... Et nous sommes vite revenus à ce débat déjà ancien de mettre plus de cohérence dans les transports sur notre bassin de vie : Encourager le covoiturage ; créer des parkings à cet effet, à chaque porte de Bourges ; faire en sorte que bus ou navette y passent... Nous souscrivons à l'esprit de cette fiche. Il faudrait juste qu'aujourd'hui, cela devienne réalité !
- **Fiche 21 : action cœur de ville.** Nous avons longuement planché sur cette action au cours de la précédente mandature. Mais peut-être serait-il intéressant de revenir sur ce dossier et d'en avoir une présentation « actualisée ». Et de pouvoir mesurer, par la même occasion, ce qui a été retenu (ou pas), de nos remarques et suggestions.

Pour mémoire, nous avons particulièrement insisté sur les points suivants :

- Nous avons unanimement beaucoup insisté sur l'idée de ne pas se disperser, au risque de faire du saupoudrage. Nous avons, au contraire, restreint la notion de cœur de ville au strict périmètre historique et identifié des lieux emblématiques afin de pouvoir construire des évolutions significatives et bien visibles (1).
- Nous avons demandé un traitement prioritaires des rues et trottoirs ainsi qu'une nouvelle signalétique (Point déjà évoqué dans l'approche générale).
- Nous avons suggéré **une action de revitalisation thématique** (autour du livre et de l'art). La ville et/ou l'agglomération ne pourraient-elles pas engager une réflexion sur la reprise de commerces vides dans le proche environnement de la cathédrale (Bourbonnoux, Coursarlon, Mirebeau et les rues avoisinantes) pour faciliter (et inciter) l'installation de commerces autour du thème du livre ancien (livres, reliures, travail des peaux...) et des métiers d'art, particulièrement ceux réalisés dans notre département et les départements limitrophes ? Cette thématique pourrait également être associée à la salle Calvin (après réhabilitation), qui pourrait devenir un espace d'expositions permanentes et temporaires ainsi qu'un lieu de

rencontres et de conférences. Peut-être à traiter en lien avec le contenu de la fiche 17 pour une mise en lumière des réserves du patrimoine de l'agglomération berruyère ???

- Nous avons enfin suggéré un traitement large de la zone de l'ancienne MCB + école de musique, considérant qu'il s'agissait là aussi un lieu de loisir et d'accueil des touristes. C'est dans cet esprit que nous avons imaginé abattre le mur d'enceinte de la caserne Condé pour mettre en valeur le bâtiment et l'ancienne place d'arme (Remarque déjà formulée dans la fiche 15).

(1) Ainsi avons nous écarté le bon pasteur de cette opération ainsi que le quartier Edouard Vaillant. Voir que l'opération Lahitolle et le Prado y sont intégrés aujourd'hui nous surprend ! Cela mériterait que nous ayons une information quant aux motivations qui amènent à reconsidérer le projet initial...

- **Fiche 22 : Friche Axereal...** Oui, pourquoi pas ; c'est sûrement une (bonne) idée, d'autant que les locaux s'y prêtent... De mémoire, il y a un amphithéâtre qui peut permettre des conférences, des animations... Mais on pourrait aussi pu imaginer que ces locaux pourraient intéresser une entreprise ? Les conséquences économiques pour notre collectivité ne seraient certainement pas tout à fait les mêmes...
- **Fiche 23 : Rénovation des logements.** En reprenant l'exemple du Prado évoqué fiche 13, il faudrait peut-être mieux faire la part des choses entre réhabilitation et reconstruction. Le bailleur foncier nous avait indiqué qu'il se refusait à réhabiliter de tels logements, compte tenu du cout estimé de l'opération et pour un résultat peut satisfaisant. Peut-être faudrait-il saisir une telle « opportunité » pour imaginer là une zone de verdissement et de « respiration » du centre-ville, aux abords de l'Auron et du canal. Plus largement, oui, l'habitat et sa rénovation sont des sujets importants auxquels il faut attacher de l'attention ; dans une opération cœur de ville, il doit y avoir le souci d'harmonie, mais aussi celui du stationnement : les découpages d'immeubles ou d'hôtels particuliers en appartements multiplient de fait le nombre de résidents et donc de véhicules. Où vont-ils stationner ? Dans un autre domaine, il faut faire attention à trop de concentration de logements sociaux ; les avoir déplacés de Bourges nord à Bourges Sud ne règle pas tous les problèmes...
- **Fiche 24 :** « Bourges, vie nouvelle » : Développer l'attractivité du territoire. Tous les projets de territoires de France (et de Navarre) vont évidemment inclure cette idée qu'il faut séduire de nouvelles populations. Que dire : Qu'elles viendront si elles y trouvent un « bien vivre ». Et l'on en revient à ce que nous avons évoqué à plusieurs reprises dans cet avis que, sur le sujet, il ne faire aucune incantation ! Emploi, logement, mobilité, qualité de vie, santé, enseignement, loisirs, culture... Pourquoi venir à Bourges ou dans son agglomération ? Les atouts sont la taille humaine, des déplacements dans le bassin de vie relativement aisés, la campagne à proximité, et... Pour donner l'envie, il faut remettre l'agglomération en mouvement, la rendre séduisante ; plus séduisante qu'elle n'est actuellement ! Le propos est sans doute abrupt, mais l'immobilité de ces dernières années et les retards pris, font que l'attractivité n'est certainement pas ce qu'elle pourrait être !

- **Fiche 26 : Mutuelle territoriale.** Noble idée, mais à vrai dire, cela pose plusieurs questions :

La première est de savoir si Bourges Plus participe financièrement à la complémentaire santé groupe envisagée, ou travaille simplement à sa mise en place ? Dans les deux cas, l'idée peut paraître généreuse, mais est-elle judicieuse ?

En effet, les catégories visées bénéficient déjà d'une prise en charge globale par l'Etat, à hauteur de 100%, à travers la CMU, l'ACS, CCS et des aides ponctuelles.

Les travailleurs indépendants bénéficient de la loi Madelin permettant d'intégrer les cotisations sur les charges de leurs entreprises ou de la déduire de leurs revenus.

Quant aux jeunes actifs, étudiants, sans emploi ou chômeurs de longue durée (population fragile), ils font déjà l'objet de la réforme santé sous le gouvernement Macron.

Le « 100% Santé » pourvoit sur les 3 postes les plus chers : l'optique, le dentaire et l'auditif. (zéro reste à charge).

Peut-être serait-il utile de faire une large diffusion de cette information aux personnes concernées de l'agglomération ??? Et que les professionnels de santé proposent systématiquement les 3 devis (le total pris en charge, le médium et le confort).

Si une complémentaire groupe doit-être mise en place, ce serait certainement plus en direction des retraités, ce qui pose d'autres questions, dès lors que l'on s'adresse à des populations dites « à forte consommation ».

Cette fiche doit faire l'objet d'un échange avec les élus afin que nous comprenions bien quelle est l'idée et quel est l'objectif ???

Conclusion générale :

Avant toute chose, nous le redisons, il ne nous était pas possible, dans le délai imparti, de tout examiner et traiter dans le détail. Ce n'est pas en quelques dix heures d'échanges que l'on peut reprendre, point par point, un tel document... Le cabinet conseil que nous avons pu consulter, nous a d'ailleurs confirmé l'anomalie qu'il y avait à travailler sur un tel projet dans un laps de temps aussi contraint. Nous nous sommes adaptés !

Nous n'avons évidemment pas pu répondre à toutes les questions que nous nous sommes posées. Mais peut-être est-ce là quelque chose de positif : nous avons pris plus de temps à débattre de certains sujets qui, peut-être, sont ceux qui, dans notre esprit, sont les priorités.

Nous avons donc bien conscience de ne pas rendre une copie très achevée ; mais nous sommes disponibles pour poursuivre l'échange, y compris avec les élus car, au-delà du projet lui-même, certains sujets méritent assurément que l'on ne s'arrête pas au présent document. Et pourquoi ne pourrions-nous pas consacrer une journée, en plénière, à poursuivre la réflexion sur certains d'entre eux ?

Dans l'instant, nous pouvons dire qu'il y a de la volonté et de l'ambition dans ce projet ; que les affirmations politiques sont fortes et volontaristes... Et que si l'on veut sortir notre bassin de vie d'une certaine léthargie où les difficultés économiques des années 2000 l'ont plongée, il faut effectivement agir : Oui, nous pouvons faire des choses et créer des dynamiques pour « vivre mieux » dans un bassin

de vie à taille humaine ; Oui, il faut aussi bien avoir à l'esprit que nous ne serons pas une des cinquante-deux métropoles de plus de 500 000 habitants décrites dans le document de perspective 2040 de l'INSEE. Il faut donc agir avec détermination et pragmatisme, en nous inscrivant dans un juste équilibre entre économie, écologie et social ! Nous ne pouvons plus, en effet, nous limiter comme autrefois, à l'économie et au social, l'un n'allant pas sans l'autre... La dimension écologique et environnementale, compte tenu de l'état de la planète, du climat et de la prise de conscience de nos concitoyens – et particulièrement des plus jeunes – nécessite que nous travaillions dans ces trois dimensions. C'est essentiel et, compte tenu du retard pris, il nous faut faire de l'approche environnementale, une priorité !

Nous pensons aussi, au-delà de fiches thématiques dont certaines montrent encore un important décalage entre la volonté affichée et l'action, qu'il est essentiel de mettre en avant quelques priorités... Cinq, six, dix... tout au plus et sur celles-ci, montrer vite et bien que les réflexions deviennent actions. Bien sûr, tous les sujets sont importants, mais nos échanges ont démontré que quelques sujets « ne faisaient pas débat » en ce sens qu'il était indispensable de les prendre à bras le corps !

C'est ainsi que nous avons beaucoup échangé sur :

- L'attractivité du territoire, tant pour les citoyens que pour les entreprises. Donner l'envie de venir à Bourges, c'est d'abord être accueillant, mettre de la qualité, montrer une belle image ; être séduisant...
- La valorisation du patrimoine et le tourisme ; notre bassin de vie dispose d'une histoire et d'un patrimoine exceptionnels ; l'urgence consiste simplement à sortir de l'immobilisme et à faire ce qu'il faut ; pour là aussi, être séduisant !
- La mobilité dans ses différentes dimensions, qu'il s'agisse de l'intramuros ou du bassin de vie, ou des liaisons hors département : zones de covoiturage, liaisons douces, zones piétonnes et deux roues... fiabilisation des transports ferroviaires et réflexion mature sur l'accès à l'autoroute et, cette fois, sans omettre le trafic des poids lourds sur la RD 2076...
- Le bien vivre dans notre bassin de vie, ce dernier point incluant ces questions régaliennes que sont le logement, la santé, l'enseignement, les loisirs et la culture... Sur le sujet de la Santé, il est essentiel de porter une attention particulière à la médecine de ville ainsi qu'à l'hôpital. Le conseil de développement peut reprendre et poursuivre le travail initié lors de la précédente mandature, si nécessaire !
- La dimension environnementale qui doit dorénavant irriguer et orienter tous les projets, non pas dans une logique « d'effet de mode », mais avec une volonté farouche de faire en sorte que l'on cesse de détériorer la planète ! Le sujet de l'eau, notamment, est préoccupant, et sur notre territoire en particulier.

Au fil de nos échanges, des mots, des phrases, sont souvent revenus. Des exemples aussi... Et nous militons pour des approches pragmatiques ; pour des échanges plus construits ; pour une implication plus forte de la société civile. Non pas qu'elle fasse mieux ! Elle apporte juste des idées, un autre regard... Elle est évidemment dans son seul rôle consultatif et elle se limite à rendre des avis. Mais cette co-construction est une richesse qu'il ne faut pas mésestimer et, au contraire, utiliser

pleinement, qui plus est dans cette période compliquée : Dans une ville et un bassin de vie, disons-le, fragilisés, ou la population diminue et vieillie, l'équation est plus complexe encore. Il faut agir d'autant plus vite et ne pas se tromper et, de ce point de vue, le conseil de développement est un outil (et un atout) qu'il faut savoir utiliser.

Des idées et des projets largement débattus, ou les arguments font l'objet de consensus larges, sont la garantie d'actions partagées et... de moins d'erreurs. L'exemple de cette seconde sortie d'autoroute, « fausse bonne idée d'un matin pas comme les autres », dont nous avons débattu au sein du conseil de développement lors de la précédente mandature, et pour lequel nous avons « tiré la sonnette d'alarme », mérite attention : « Toute affirmation n'est pas un axiome ! » : Découvrir que le cabinet conseil à l'ouvrage sur le projet ne travaillait que sur plan et n'avait pas intégré les 3500 poids lourds qui empruntent quotidiennement la RD 2076, démontre pour le moins une certaine légèreté ; affirmer qu'il faut une sortie au nord de l'actuelle pour les uns et au sud pour les autres, sans autre argument, tout autant ! Peut-être en faut-il une ? Peut-être est-il amplement suffisant d'aménager l'actuelle si, parallèlement, on traite le problème de la RD 2076 ? Ce sujet n'est pas plus complexe qu'un autre : il faut juste définir correctement les paramètres de l'équation...

Alors oui, notre avis général sur ce projet de territoire est favorable parce que ce dernier montre une réelle envie d'agir en respectant des équilibres entre économie, écologie et social. Il y a de l'ambition pour valoriser les atouts de notre territoire et d'agir sur « l'attractivité » et le « mieux vivre ». Et nous saluons au passage cette apprentissage de l'agir ensemble qui se dessine, avec l'objectif de passer d'un syndicat d'intérêts à une communauté qui œuvre pour l'intérêt commun !



Ils ont participé à l'élaboration de cet avis sur le projet de territoire :

- *Christophe AUBOUEX*
- *Claudie CAMUZAT*
- *Guy CHABRILLAT*
- *Nathalie CHAUMEREUIL*
- *Léa COUTURAUD*
- *Carine FABRI*
- *Marion FORTUNE*
- *Rozenn GERBAUD*
- *Catherine GREAU*
- *Abdelaziz LAHRACH*
- *Jean LLARI*
- *Jean-Philippe LIMBERGER*
- *Gérald HAYOTTE*
- *Jean-François MONTAGU*
- *Justine MOUTIER*
- *Abdelhakim NERAOUI*
- *Michèle PICCOLI*
- *Tanguy TROUVE CHARBONNIER*
- *Raphaëlle VALIERE-VIALEIX*
- *Valentine VALMAR MONIN*